



Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 22 septembre 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 22 septembre 2025, à 19h30, sous la présidence de monsieur Gérard CORGNAC, Maire, à la mairie. Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux décisions et délibérations suivantes :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 07 juillet 2025 ;
2. Information des actes pris dans le cadre des délégations du maire ;
3. Approbation et autorisation de signer les rapports de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire en date du 1^{er} juillet 2025 ;
4. Prise d'acte de l'information et de la communication du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable présenté par le C3M pour l'année 2024, conformément à l'article L2224-5 du CGCT ;
5. Information sur l'utilisation du leg en faveur de la basilique Notre-Dame de Cléry ;
6. Approbation de la mise à disposition gratuite des salles municipales aux listes candidates connues du public aux élections municipales, à savoir 3 dates à l'espace Loire ou Ardoux et 5 dates à la salle des associations entre le 15 décembre 2025 et le 07 mars 2026 ;
7. Information sur les travaux en cours ;
8. Information sur les déclarations d'intention d'aliéner qui n'ont pas fait l'objet d'une préemption dans le cadre des délégations attribuées au Maire ;
9. Prise d'acte de la tenue d'un débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi-H-D mené par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ;
10. Approbation et autorisation de signer la modification du tableau des effectifs liée à la rentrée de l'Ecole Municipale de Musique ;
11. Approbation et autorisation de signer des tarifs 2025/2026 de l'Ecole Municipale de Musique ;
12. Approbation et autorisation de signer l'avenant n°1 pour les travaux de voirie de la rue du Long Boyau ;
13. Approbation et autorisation de signer la détermination du coût unitaire d'intervention des services techniques municipaux ;
14. Approbation et autorisation de demander une subvention auprès du PETR Loire Beauce pour la végétalisation des entrées de ville ;
15. Approbation et autorisation de demander une subvention auprès du PETR Loire Beauce pour la modernisation de l'éclairage public ;
16. Information sur les manifestations communales ;
17. Information sur les vies des commissions municipales et intercommunales ;
18. Informations diverses ;

19. Question des membres du conseil municipal.

La séance est levée à 20h57.

**Le Maire,
Gérard CORGNAC.**

